

PROCÈS-VERBAL

INVITÉS PRÉSENTS

Membres votants :

Renaud Thibault - Président
Pierre Nevraumont - 1er Vice-Président
Stéphane Martel - 2e Vice-Président
Julien Trussart - Trésorier
Éric Forget - Administrateur
Annie Brunette - Administratrice
Christian Pimparé - Administrateur
Evelyne Robert - Administratrice
Frédéric Gariépy - Administrateur
Julien-Karl Bellomo-Dugré - Administrateur
Karine Rivet - Administratrice
Patrick Simard - Administrateur
Stéphanie Dinel - Administratrice
Sylvie Paquin - Administratrice

Membre(s) non-votant(s) :

Lucie Lecours - Directrice générale
Manon Loisel - Employée

Observateur(s) :

Andrée-Anne Potvin
Corine Brabant
Marylène Dubé
Membres de la CCIM et invités
Permanence

INVITÉ(S) ABSENT(S)

Membres votants :

Mélanie Fichault - Administratrice
François Forget - Ex-Officio

1. Ouverture de l'assemblée

No. Résolution : AG.20170620.1
IL EST proposé par : Julien-Karl Bellomo-Dugré
Appuyé par : Christian Pimparé

QUE la séance soit ouverte à 17h07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture de l'avis de convocation

No. Résolution : AG.20170620.2

QUE l'avis de convocation, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

La secrétaire du conseil d'administration, Mme Stéphanie Dinel fait la lecture de l'avis de convocation.



Proposé par Caroline Favreau
Appuyé par Julien-Karl Bellomo-Dugré

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AG.20170620.3
IL EST proposé par : Stéphane Martel

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

La secrétaire du conseil d'administration, Mme Stéphanie Dinel fait la lecture de l'ordre du jour.

Appuyé par Alain de Choinière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2016

No. Résolution : AG.20170620.4
IL EST proposé par : Julien-Karl Bellomo-Dugré

QUE le procès-verbal, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

La secrétaire du conseil d'administration, Mme Stéphanie Dinel demande une exemption de lecture étant donné que celui-ci a été envoyé à tous les membres par infolettre.

Appuyé par Denis Poitras

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Message du président

Une autre année se termine pour la CCIM. Elle a été bien remplie, vous pouvez nous croire sur parole! De grands événements ont en effet été des occasions de belles et fructueuses rencontres durant ces douze derniers mois; pour n'en nommer que quelques-uns, pensons à la rentrée automnale qui s'est déroulée au Club de Golf Le Mirage, la soirée VIP organisée chez le nouveau concessionnaire automobile Grenier BMW, le gala annuel qui s'est tenu au Centre de Golf Le Versant en mai 2016, mais aussi le célèbre tournoi de golf – non pas celui du 24 mai dernier, qui entrera dans une nouvelle année financière, mais celui de septembre 2016 —, les conférenciers de prestige, les rendez-vous avec les maires, le tout additionné à un changement de direction générale. Vous en conviendrez, il serait faux de dire et même de croire que cette dernière année n'a pas été fort occupée.



En 2016-2017, les principales préoccupations de votre conseil d'administration auront été l'assainissement des finances, la diversité des services offerts aux membres et la planification de l'avenir de votre chambre. D'ailleurs, nous vous présenterons un peu plus tard au cours de cette assemblée générale le premier plan stratégique de l'histoire de la CCIM. Votre conseil d'administration a également mis la table en vue de meilleures discussions avec les organisations municipales afin de travailler davantage avec ces dernières. Une chambre de commerce, faut-il le rappeler, c'est l'affaire de plusieurs intervenants, puisqu'elle est un peu le poumon de l'économie locale.

Après plus de trois années et demie à la présidence, il est maintenant temps pour moi de passer le flambeau à la relève. Dans quelques minutes, nous élirons un nouveau conseil d'administration composé de femmes et d'hommes prêts à s'impliquer pour leur communauté d'affaires. Et si je me fie aux candidatures et aux représentantes élues récemment pour Affaires au féminin et Aile jeunesse, il est permis de croire que nous aurons enfin un conseil d'administration équilibré hommes-femmes, ce qui était mon souhait depuis plusieurs années. Cet équilibre amènera une nouvelle dynamique et sera très bénéfique pour tous.

Je vous remercie de votre présence et vous souhaite une très bonne AGA.
Renaud Thibault
Président

6. Présentation du rapport annuel 2016-2017

La directrice générale, Mme Lucie Lecours, présente un résumé des activités de la saison 2016-2017.

7. Présentation et adoption des États financiers 2016-2017 / Retour sur l'exercice 2016-2017 et orientations 2017-2018

No. Résolution : AG.20170620.7

M. Maurice Chiasson, comptable, est demandé pour la présentation des états financiers. Celui-ci explique que la CCIM est en bonne situation financière avec un excédent de 3444\$. Le chiffre d'affaires est relativement identique à celui de l'an dernier. Tout se maintient.

Proposé par Jean-Marc Desmarais
Appuyé par Christian Pimparé

M. Julien Trussart, trésorier, prend la parole pour faire un retour sur l'exercice 2016-2017. Celui-ci explique que 2016-2017 était une année de transition, également au niveau de chiffres. Durant cette période, il y a eu 3 directions générales, ce qui a créé un climat d'instabilité. Cependant, la situation a été rétablie et une saine gestion en ressort; bravo à la permanence pour un contrôle très serré des dépenses. Des tables de travail ont été formées et beaucoup de boulot a été effectué; un travail bien investis. De plus, une année de transition débute pour les ententes de partenariats et le memberships. Certaines activités ont été supprimées, tel que le bottin des membres pour ainsi se rapprocher des technologies 2017 tel que le CCIM Info, journal virtuel produit par la CCIM et propulsé par la Revue de Terrebonne.

Également, le trésorier informe un changement de fin d'exercice au 30 juin, il y aura donc un exercice financier écourté de 2 mois soit du 1er mai au 30 juin 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Présentation du Plan stratégique de la CCIM 2017-2020

Le responsable du comité, Pierre Nevraumont, remercie les personnes qui ont participé à la planification stratégique soit : Sylvie Paquin, Caroline Favreau, Ludovic Paradis, Michael Lévesque, Claude Robichaud et Lucie Lecours (dg). Par la suite, il présente un résumé du plan :

Enjeu UN : le membership

Orientation : hausser les adhésions et favoriser la rétention

Enjeu DEUX : le financement



Orientation : revoir le modèle de financement

Enjeu TROIS : les communications

Orientation : renforcer le réseau de communication

Enjeu QUATRE : la gouvernance

Orientation : accroître le sentiment d'appartenance et de saine gouvernance

9. Modifications des règlements généraux

No. Résolution : AG.20170620.9

Les modifications aux règlements généraux qui vous sont proposées aujourd'hui ont reçu l'aval du C. A. de la CCIM le 14 juin dernier. Ils doivent maintenant être approuvés en assemblée générale. Je vais donc faire la lecture des règlements généraux :

Lecture :

Point 15

Composition

Le Conseil se compose de 17 membres répartis de la façon suivante:

a) Quatorze (14) membres dont le siège social de l'entreprise et/ou une place d'affaires sont situés sur le territoire de la MRC Les Moulins, ou encore qui exercent des activités d'affaires sur le territoire de la chambre.

Point 16

La durée du mandat d'un administrateur est de deux (2) ans et il demeure en fonction jusqu'à l'assemblée subséquente ou jusqu'à ce que son remplaçant ait été élu ou nommé.

Dorénavant tous les formulaires de mise en candidature reçus par la direction générale devront être dûment datés. Si neuf (9) sièges ou plus sont en élection lors d'une assemblée, les nouveaux administrateurs ayant fait parvenir leur formulaire en dernier (selon la date de réception) auront automatiquement un mandat d'une durée limitée à un (1) an plutôt que deux (2) de manière à ce qu'un moins huit (8) postes soient en élection à chaque assemblée.

Conséquemment, si un poste d'administrateur se libère avant la prochaine assemblée et que celui-ci aurait été, si ce n'était de sa démission, encore en place pour une autre année, le mandat du nouvel administrateur dont la durée était limitée à un (1) an sera automatiquement renouvelé pour cette année supplémentaire.

Point 38 ajout

Sauf si le conseil le prévoit autrement lors de son élection ou de sa nomination, chaque dirigeant sera en fonction pour une durée d'un an suivant son élection ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. De plus, l'administrateur sortant accordera une période de transition de trois (3) mois au nouvel élu, advenant un changement sur le comité exécutif. Un nouveau comité exécutif est nommé à chaque AGA.

Ajout

Ajouter pour l'AGA : modifications pour fin d'année fiscale au 30 juin.

Proposé par : Caroline Banville

Appuyé par Éric Forget

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



10. Nomination du comptable pour l'exercice 2017

No. Résolution : AG.20170620.10

Le conseil d'administration propose Maurice Chiasson, CPA Inc. Société de comptables professionnels agréés de Terrebonne, pour la mission d'examen 2017 des états financiers.

Proposé par Jean-Marc Desrosiers
Appuyé par Nicolas Girard

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Élections des dirigeants

8 postes ouverts sur 17 pour le prochain mandat de l'année 2017-2018.

À la fin de la période de mise en candidature, qui était fixée au mardi 13 juin 2017 à midi, la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins avait reçu 9 candidatures dûment appuyées. Il y a également un poste d'observateur possible au sein du conseil d'administration, et ce, depuis l'an dernier.

Les candidats ont eu un maximum d'une minute pour se présenter. Le temps fût vérifié par la secrétaire d'assemblée.

Nom des candidats :

Marie-Ève Allard, Julien-Karl Bellomo-Dugré, Jean-Marc Desrosiers, Caroline Favreau, Nicolas Girard, Philippe Paiement, Christian Pimparé, Nathalie Poirier et Éric Thiffault.

11.1 Nommer un président d'élections

Il est proposé comme président d'élection :

M. Claude Robichaud, directeur général du CLDEM

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Julien-Karl Bellomo

Il est proposé Mme Johanne Jutras, adjointe administrative chez Boucher Prieur & Associés comme secrétaire d'élection.

Proposé par Mario Prieur

Appuyé par Suzanne Dauphin

11.2 Élections - décompte

La permanence demande aux membres de se retirer de la salle pour que le président d'élection, la secrétaire d'élection et la secrétaire d'assemblée puissent effectuer le décompte des votes.

11.3 Présentation du nouveau conseil d'administration

Marie-Ève Allard - administratrice, Julien-Karl Bellomo-Dugré - administrateur, Jean-Marc Desrosiers - trésorier, Caroline Favreau - vice-présidente, Philippe Paiement - administrateur, Christian Pimparé - administrateur et rep. CLDEM, Nathalie Poirier - administratrice, Éric Thiffault - administratrice, Annie Brunette - administratrice, Stéphanie Dinel - secrétaire, Pierre Nevraumont - président, Sylvie Paquin - administratrice, Renaud Thibault - ex-officio, Julien Trussart - 1er vice-président, Karine Rivet - administratrice, Suzanne Gobeille, administratrice et AAF, Cynthia Limoges - administratrice et AJ. Poste d'observateur Nicolas Girard.



12. Période de questions

Aucune question.

Il est demandé l'autorisation de détruire les bulletins de vote. Veuillez noter que la feuille ayant service pour le décompte sera tout de même conservée.

Proposé par Caroline Favreau
Appuyé par Jean-Marc Desrosiers

13. Levée de l'assemblée

QUE la séance soit levée à 19:25

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Pierre Nevraumont
Président

Stéphanie Dinel
Secrétaire

